



**Syndicat des Enseignants
de l'UNSA**

**93, Boulevard Edouard Prigent
22000 Saint-Brieuc
06 79 94 30 57**

St-Brieuc le 27 mars 2015

**Section Départementale
des Côtes d'Armor**

Robin Maillot, secrétaire départemental

**Madame la Directrice Académique
des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale
8 bis rue des Champs de Pies
BP 2369
22 023 SAINT-BRIEUC**

Objet : Demande de Groupe de Travail Spécifique Mouvement dans la semaine du 27 avril au 1^{er} mai

Madame la Directrice Académique,

Je sollicite de votre bienveillance la tenue d'un groupe de travail spécifique « Mouvement : suppressions, fusions, réorganisations » lors de la semaine du 27 avril au 1^{er} mai. Nous sommes conscients du caractère exceptionnel de cette demande mais elle s'impose à nous de par la configuration elle aussi exceptionnelle de cette première phase de vœux.

Effectivement, les opérations de carte scolaire sont très tardives et les décisions ne seront officialisées que le 10 avril, jour de début des vacances de Pâques. La saisie des vœux est fixée du 20 avril au 3 mai, soit une semaine pendant les vacances et quatre jours ouvrés. Le mouvement se faisant à l'aveugle puisqu'il n'y a pas de déclaration d'intention, nos collègues auront très peu de temps pour contacter les écoles.

De plus, il y a beaucoup d'incertitudes quant à d'éventuelles fusions (ou mise en RPI, ou ruptures de RPI) et des situations inédites et très importantes, notamment la réorganisation des écoles de Paimpol qui va impacter bon nombre de collègues de la commune et les opérations de mouvement sur un gros secteur géographique.

Pour ces raisons et le caractère exceptionnel de ce mouvement à venir, nous souhaiterions qu'un groupe de travail spécifique ait lieu afin que nos collègues puissent participer au mouvement en connaissance de cause (priorités, bonifications).

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à notre demande et vous prie d'agréer, madame la Directrice Académique, mes salutations respectueuses.

Robin Maillot